

Relevé de décision du Vote électronique du CA

Jeux Olympiques TOKYO 2020 CA-200520-02

Dans le contexte de report des JO de TOKYO 2020 en août 2021, le Conseil d'Administration valide :

- la confirmation des sélections individuelles proposées à ce jour par le comité de sélection de la FFVoile au comité national olympique et sportif français (CNOSF) et validées par ce dernier,
- la reconduction du comité de sélection FFVoile des jeux olympiques de TOKYO 2020 dans toutes ses fonctions jusqu'au déroulement de ces jeux en août 2021,
- la prorogation du règlement de sélection validé par le conseil d'administration le 09 décembre 2018 (CA-181209-08) et publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 12 décembre 2018, jusqu'au déroulement de ces jeux en août 2021

Résultat du vote :

POUR (30)

CONTRE (2) : Olivier BOVYN ; Jean Luc DENECHAU

NON VOTANT (4) : dont Nathalie PEBEREL qui n'a pas participé au vote après avoir déclaré un conflit d'intérêt en sa qualité d'arbitre nommée pour les JO 2020